



Chimie, lettres et sciences humaines : le taux de chômage des docteurs est « de l'ordre de 15 % » (direction du Trésor)

Dépêche AEF 158775 du 29-11-2011

« Le taux de chômage des titulaires de doctorat est élevé en France, que ce soit par rapport aux autres catégories de diplômés ou comparativement à celui des docteurs dans d'autres pays », signale la direction générale du Trésor dans sa lettre « Trésor-éco »* de novembre 2011, qui dresse un tableau détaillé des conditions d'emploi des docteurs par filière, en examinant le profil de leurs recruteurs. L'étude relève que ceux qui ont le plus de difficultés sont les docteurs en chimie, lettres et sciences humaines, avec « un taux de chômage de l'ordre de 15 % sur la période 1999-2007 ». Les auteurs, qui ne constatent pas de « biais de sélection à l'encontre des chercheurs », penchent plutôt vers la piste d'une « inadéquation de l'offre de formations doctorales » pouvant « conduire à une mauvaise utilisation du capital humain ».

« Depuis le début des années 1990, le taux de chômage des docteurs est le plus élevé de la catégorie titulaire d'un diplôme Bac+5 au moins », constate le rapport. « L'écart s'est particulièrement creusé en 2007, le taux de chômage des docteurs trois ans après l'obtention de leur diplôme atteignant 10 % contre 4 % pour les ingénieurs et 7 % pour les titulaires d'un DESS. » Sur ce point, la France fait figure d'« exception » au sein de l'OCDE : « En 2006, le taux de chômage des docteurs ayant obtenu leur diplôme trois ans auparavant s'élevait à 4 % en Allemagne et à moins de 2 % aux États-Unis », détaillent les auteurs. Premier débouché offert aux doctorants : le secteur public où travaillaient, en 2007, 52 % des docteurs diplômés en 2004 et en emploi. « Parmi ces jeunes docteurs employés par le public, trois sur quatre sont chercheurs », précise « Trésor-éco ».

À ancienneté égale, les docteurs gagnent plus que les ingénieurs

« Les ingénieurs représentent plus de 50 % des chercheurs en entreprise, contre seulement 13,5 % pour les docteurs. Parmi les docteurs, 23 % sont aussi ingénieurs et un sur trois a obtenu son doctorat dans une discipline de santé, détaille la lettre du Trésor. (...) Cette faible présence des docteurs dans les laboratoires privés n'est pas une spécificité française et concerne beaucoup de pays, y compris ceux considérés comme les plus à la pointe en matière d'innovation. » Pour les auteurs, « cette faible présence des docteurs parmi les équipes de recherche des entreprises ne semble pas de nature à expliquer le déficit d'innovation de l'économie française par rapport à d'autres pays ».

Les auteurs, qui ont cherché à déterminer une éventuelle différence de productivité entre les docteurs et les autres chercheurs, n'ont pas trouvé de différence significative. Ils notent : « S'agissant de l'impact de la formation initiale, il n'apparaît pas de différence significative de productivité dans les fonctions de chercheur entre docteurs hors santé, ingénieurs et titulaires d'une maîtrise ou moins. Par ailleurs, cumuler un doctorat et une école d'ingénieurs n'apporterait pas de gain significatif pour la production d'inventions brevetables par rapport à chacune de ces formations prises séparément. » En revanche, concernant les salaires, « les docteurs scientifiques (hors santé) occupant un poste d'ingénieur ou de cadre technique en entreprise sont mieux rémunérés que les diplômés d'écoles d'ingénieurs occupant les mêmes fonctions, à ancienneté égale. À ces postes, le salaire net médian en 2007 pour un docteur diplômé en 2004 est de 2 380 euros, alors qu'il est de 2 200 euros pour un ingénieur diplômé la même année. »

Les auteurs recommandent donc que « les étudiants envisageant de faire une thèse disposent d'une information aussi complète et comparable que possible sur les débouchés des différents doctorats, par discipline et école doctorale », et que les écoles doctorales améliorent leur communication « en particulier sur les critères de sélection et de validation du doctorat, auprès des entreprises ». Enfin, ils soulignent que « l'enjeu est davantage d'orienter les jeunes vers les formations scientifiques en général que vers le doctorat en particulier ».

*Lire Info ED 97 la lettre « Trésor-éco » de novembre 2011 : [Y a-t-il un problème d'insertion des titulaires de doctorat dans les centres de R&D des entreprises ?](#)